

Classement des pelleteries de renard.—En 1939 le Gouvernement a commencé sur une échelle restreinte le classement des peaux de renards élevés en captivité. En 1940 des règlements sur le classement sont établis et le Ministère fédéral de l'Agriculture offre aux commerçants un service complet de classement pour les pelleteries de renards élevés dans les renardières. La liste des classements adoptés, montrant le prix moyen obtenu pendant la saison 1940-41, est donnée dans l'état de la p. 260.

Le classement offre au producteur plusieurs avantages, entre autres: (1) le vulpiculteur apprend à discerner la valeur réelle des peaux qu'il produit, ce qui le stimule à améliorer la qualité de son produit; (2) le classement lui fournit l'orientation dont il a grand besoin dans ses projets d'accouplements futurs; (3) comme les peaux sont classées et réparties par lots sous la surveillance du Gouvernement avant d'être expédiées aux pays étrangers, le classement offre l'avantage d'acheter par catégorie et de faire des transactions sur une base définie de qualité.

Élevage du vison.—L'élevage du vison a également une importance considérable. Au Canada et aux Etats-Unis l'élevage du vison a déjà fait des progrès importants et, avant la guerre, s'est étendu à l'Europe, particulièrement la Suède, l'Allemagne, la Norvège, la Finlande et la Russie. A l'heure actuelle les producteurs de l'Amérique du Nord se classent bons premiers tant en quantité qu'en qualité.

En ce qui concerne les approvisionnements de vison, il faut rappeler que les peaux des animaux à l'état sauvage constituent encore une proportion appréciable de la production annuelle du Canada et que les meilleures de celles-ci obtiennent les prix les plus élevés. L'élevage du vison se trouve aux prises avec des problèmes semblables sous plusieurs rapports à ceux qui affectent l'élevage du renard argenté et les éleveurs doivent s'efforcer d'obtenir les meilleures qualité, couleur et textures possibles, de même que la légèreté (en poids) et l'uniformité de la grandeur et de l'apparence.

L'écoulement des peaux de vison présente de nombreux problèmes, particulièrement pour celui qui produit relativement peu de peaux. Les marchands et les manufacturiers préfèrent acheter 500 peaux de texture et de couleur uniformes plutôt que cinq lots séparés de 100 peaux chacun. Cette considération semble indiquer que l'élevage du vison offre de plus grandes chances de succès lorsqu'il est entrepris sur une grande échelle.

Statistiques de l'élevage des animaux à fourrures—Les prix élevés qu'on peut obtenir pour les peaux de pékan et de martre ont stimulé l'élevage en captivité de ces animaux et, bien que cette industrie en soit encore à son stage expérimental, elle accuse déjà dans les deux cas un succès modéré. Une récente addition à l'industrie des fermes à fourrure est l'élevage du chinchilla, animal à fourrure de grande valeur. Les relevés de l'année 1939 montrent 146 chinchillas d'une valeur de \$220,-850. L'élevage du myopotame (introduit de l'Amérique du Sud il y a environ dix ans) fait des progrès dans la Colombie Britannique, les Provinces des Prairies et l'Ontario; en 1939 il y avait 798 myopotames sur les fermes.

Le Ministère de l'Agriculture exploite à Summerside, Ile du Prince-Edouard, une ferme à fourrure d'expérimentation pour l'étude des problèmes relatifs à la santé des animaux à fourrure en captivité, particulièrement le renard argenté. Le Ministère a en outre organisé un service spécial pour faciliter l'écoulement des fourrures canadiennes, tant au pays qu'à l'étranger. Plusieurs gouvernements provinciaux ont également établi des branches où l'on s'occupe de travail expérimental et de divers autres aspects importants de l'industrie des fermes à fourrure.